

## 5. UN ENSEMBLE DE RESSOURCES HUMAINES INDISPENSABLE

Une véritable relation démocratique doit se vivre parmi tous les acteurs, tant les parents que le personnel et la direction doivent travailler ensemble. Chaque acteur est responsable du programme pédagogique en prenant les responsabilités qui lui incombent et en mettant au service de tous ses talents et ses habiletés.

### LES RESSOURCES INTERNES

L'équipe de travail du CPE est composée de 9 éducatrices de groupe. La semaine de travail étant répartie sur 4 jours, des éducatrices «volantes» interviennent auprès des enfants lors de la journée de congé de l'éducatrice de groupe. De plus, 2 éducatrices à temps partiel assurent également une présence auprès des enfants jusqu'à la fermeture du CPE en après-midi. Les horaires et les journées de congé des éducatrices peuvent varier aux 4 semaines, il est donc de la responsabilité de celles-ci d'en aviser les parents. Selon les besoins évalués par le comité d'inclusion, une éducatrice peut offrir du soutien à l'éducatrice de groupe accueillant un enfant ayant des besoins particuliers et voir à l'application du plan d'intervention<sup>1</sup>. Les éducatrices sont les principales instigatrices du programme d'activités et ont comme rôle de créer des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec chaque enfant.



La **conseillère au soutien pédagogique** voit à l'aspect éducatif du CPE en mettant de l'avant l'application du *Programme éducatif des services de garde* et le présent *Programme pédagogique*. Elle accompagne les éducatrices et les parents dans leur

---

<sup>1</sup> CPE YOUPI. *Politique d'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers*. Laval, CPE Youpi, 2008, 12 p.

démarche auprès des enfants et coordonne l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers. Finalement, elle planifie les activités éducatives du CPE et gère l'achat du matériel récréatif.

La **responsable de l'alimentation** a pour tâche de servir quotidiennement aux enfants fréquentant le centre des repas et collations équilibrés et attrayants, conformes au *Guide Alimentaire Canadien*<sup>2</sup> et à la *Politique Alimentaire du CPE Youpi*<sup>3</sup>. La **préposée** à l'alimentation la soutient dans ses fonctions.

L'**adjoite administrative** participe à la coordination générale, à l'administration et à la gestion des ressources financières, matérielles et humaines du centre. De plus, elle accomplit des tâches liées à la comptabilité, au système de paie et aux comptes parents.

La **direction** est le chef d'orchestre: elle doit réussir à créer avec son équipe un partenariat grâce à une véritable relation démocratique. Elle coordonne la vie de tout le CPE afin d'offrir à l'équipe le soutien matériel et humain nécessaire. Elle fait également le lien avec le conseil d'administration, l'assemblée générale et les parents.

Dans l'esprit d'une **gestion participative**, chaque membre de l'équipe de travail assume, en dehors de sa présence auprès des enfants, des tâches sur un comité ou bloc de responsabilité. Quelques heures de libération sont allouées aux éducatrices pour mettre à jour leurs observations et leur planification. Les membres du personnel permanent sont tous formés dans le domaine de la petite enfance. Des formations individuelles ou en groupe sont offertes annuellement afin de mettre à jour leurs connaissances en tant que professionnelles de la petite enfance. Des ateliers de discussion et de réflexion sur le Programme éducatif ainsi que des séances d'information font l'objet des rencontres d'équipe mensuelles et de programmes de perfectionnement à l'échelle provinciale.

Comme nous venons de le mentionner dans le chapitre précédent, les **parents** demeurent des alliés indispensables dans le fonctionnement du CPE. Les membres du **conseil d'administration** (6 parents, 2 employées et 1 membre de la communauté) doivent bien connaître les enjeux du Programme pédagogique afin de pouvoir supporter la direction dans son rôle et donner leur appui au personnel du centre. Il met en place des politiques de gestion financière et humaine qui facilitent les objectifs pédagogiques.

---

<sup>2</sup> SANTÉ CANADA. *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ministère, 2007, 2 p.

<sup>3</sup> CPE YOUPI. *Politique alimentaire*. Laval, CPE Youpi, 2007, 8 p.



**L'assemblée générale**, composée de tous les parents et de l'équipe de travail du CPE, a comme rôle de prendre connaissance du bilan et des états financiers du CPE, de nommer le vérificateur, de ratifier les règlements adoptés par les administrateurs et d'élire ces derniers.

## **LES RESSOURCES EXTERNES**

Les centre de la petite enfance Youpi a beaucoup à gagner à s'ouvrir sur le milieu. La participation à la collectivité permet l'apport de tout un monde de ressources et de soutien. Cette stratégie d'ouverture et d'alliance demeure une clé pour assurer un meilleur service aux enfants et aux parents ainsi qu'accroître le rayonnement du CPE dans la communauté.

Le CPE Youpi est règlementé et subventionné par le **Gouvernement du Québec**.

Afin de développer une expertise éducative commune et d'assurer des liens entre les services de garde, nous sommes membres du **Regroupement des Centres de la Petite Enfance de Laval (RCPEL)**, de l'**Association Québécoise des Centres de la Petite Enfance (AQCPÉ)** et de la **Fédération Canadienne des Services de Garde à l'Enfance (FCSGE)**.

Nos liens avec le **Collège Montmorency** sont caractérisés par une relation de collaboration. Offrant un service de garde aux étudiants et employés du Collège ainsi qu'un lieu d'observation pour les étudiantes en Techniques d'éducation à l'enfance, ils nous appuient en fournissant un local en échange d'un loyer et en nous donnant accès au gymnase, à la piscine, à l'imprimerie, aux ressources matérielles, au service de l'audio-visuel et à la bibliothèque de même qu'en permettant des échanges enrichissants avec les enseignants. Les étudiants bénévoles nous sont d'une aide précieuse.

Dans nos démarches et nos interventions lors de l'inclusion d'enfants à besoins particuliers, nous avons l'appui du **Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS)**, des **Centres de réadaptation** (Hôpital Juif, Normand-Laramée, Raymond Deware, etc.), d'**Associations** (AQETA, OPHQ, etc.) et d'**organismes** (*Fais-moi une place en garderie*), visant l'intégration de ces enfants dans un service de garde. Selon la décision du comité d'inclusion, nous pouvons engager temporairement une éducatrice spécialisée ou une psycho-éducatrice en faisant appel à différents **services d'aide** (Servir +, Parcours d'enfants, etc.).

Les liens avec le **milieu scolaire** permettent de faciliter le passage des enfants à l'école. La remise du document *La Passerelle*, complété par l'éducatrice de l'enfant avec l'accord du parent, permet de transmettre un portrait positif de l'enfant ainsi que des interventions gagnantes.

Nous profitons de plusieurs **ressources municipales** telles que terrains de jeux, pataugeoires et jeux d'eau, Centre de la Nature, bibliothèques (prêts massifs, visites, contes), Maison des Arts (*Petits bonheurs à Laval*), animations du Service des Incendies, etc.



La demande croissante des services de garde a permis le développement de **services de fournisseurs** à prix réduits tels la COOP William ou un réseau de **services sur le plan culturel** avec diverses troupes d'animation et de théâtre.

Chaque partenaire sort donc gagnant d'un tel réseau d'échanges, interne et externe, où l'objectif est d'offrir un service de qualité. C'est de l'activité et de l'interaction de tous ces individus ou organisations que bénéficieront les enfants du CPE Youpi.

## 6. LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

Tel que prévu à la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfant*<sup>4</sup>, le CPE doit mettre en œuvre un programme comportant des activités qui ont pour but de :

- Favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne sur les plans affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur;
- Amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement;
- Donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à plusieurs dimensions : affective, sociale, cognitive, langagière, physique et motrice. Ces dimensions ont toutes la même importance dans le développement de l'enfant et sont étroitement interreliées. Chacune intervient différemment selon chaque enfant dépendant de son stade de développement, des apprentissages qu'il a déjà faits, de ses intérêts et des activités auxquelles il s'adonne. Nous appelons **expériences clés** l'élément central autour duquel s'organisent les interventions auprès des enfants. Ces expériences définissent les apprentissages types faits par l'enfant d'âge préscolaire au plan de son développement (Références : *Partager le plaisir d'apprendre*, p.266 et 267 et *Prendre plaisir à découvrir*, p. 15 ).

### LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT

Chaque activité que l'enfant vit au CPE lui offre une occasion de développement spécifique. Bien entendu, une même activité peut contribuer à développer plusieurs aspects du développement; ainsi, en jouant au ballon l'enfant apprend à développer sa coordination (dimension motrice), à entrer en relation avec des pairs (dimension sociale et morale), à construire son estime de soi (dimension affective), à se situer dans l'espace (dimension cognitive) et à utiliser le langage (dimension langagière). Lors de sa planification, soit à l'intérieur d'une thématique ou non, l'éducatrice doit entrevoir et évaluer, selon le développement et les besoins des enfants, dans quelle mesure les diverses dimensions du développement peuvent être stimulées par les activités proposées. Dans le présent chapitre, nous nous attarderons à définir

<sup>4</sup> QUÉBEC. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec, 2006, 35 p.

chacune des dimensions du développement en nommant ce que l'environnement physique et humain du CPE doit permettre à l'enfant.

À partir de la thématique «Je vais au marché», nous ajouterons un exemple d'activité pour chaque sphère du développement de l'enfant.

### **La dimension affective**

- Satisfaire son besoin de sécurité
- Tisser une relation privilégiée avec l'éducatrice
- Développer un lien de confiance avec l'adulte
- Développer sa capacité à exprimer et à contrôler ses émotions
- Développer sa capacité à gérer les changements et les transitions de façon progressive
- Apprendre à se faire confiance et à se sentir en confiance pour explorer son environnement
- Construire et renforcer son estime de soi
- Construire son identité personnelle et sexuelle
- Adhérer aux valeurs d'égalité de la société québécoise
- Développer sa résilience, apprendre à nommer les problèmes qu'il vit et à trouver des solutions satisfaisantes pour lui

Exemple d'activité : Lors du cercle, l'éducatrice encourage les enfants à nommer les aliments qu'ils aiment et ceux qu'ils aiment moins.

### **Les dimensions physique et motrice**

- Développer sa perception sensorielle, son organisation perceptuelle et sa conscience kinesthésique (corporelle)
- Développer sa coordination œil-main
- Développer sa motricité fine (prendre ou attraper de petits objets, enfiler, découper, peindre, dessiner)
- Développer sa mobilité
- Développer sa motricité globale (lever la tête, prendre ou tendre un objet, marcher, grimper, courir, manipuler de gros objets)
- Exercer ses perceptions sensorielles et motrices et les organiser entre elles
- Devenir de plus en plus autonome dans sa capacité de satisfaire ses besoins physiques primaires (manger, s'habiller ou aller à la toilette)
- Acquérir son schéma corporel (connaître son corps)
- Développer sa latéralisation (la droite et la gauche)
- Se livrer à des activités qui demandent une grande dépense d'énergie (canaliser son énergie, réduire les tensions)
- Développer sa capacité à se détendre et à se reposer

**Motricité globale** : Exemple d'activité : La période du dîner devient un buffet-restaurant où les enfants vont se servir à tour de rôle.

**Motricité fine** : Exemple d'activité : Faire une liste d'épicerie en découpant des aliments dans des circulaires puis en les collant.



### **Les dimensions sociale et morale**

- Développer sa capacité de faire confiance aux autres
- Entrer en relation avec des pairs
- Développer sa capacité de bien s'entendre avec ses pairs
- Découvrir les différences et développer du respect et de l'acceptation pour celles-ci
- Apprendre à prendre sa place sans prendre "toute la place"
- Développer l'empathie et graduellement expérimenter la coopération, le partage et la recherche de compromis
- Apprendre à distinguer "ce qui est permis et ce qui ne l'est pas"
- Apprendre à résoudre les conflits de façon pacifique
- Apprendre que la vie en groupe comporte des règles (attendre son tour)
- Apprendre à prendre soin d'un enfant plus petit ou plus jeune
- Apprendre à partager l'espace et le matériel avec d'autres enfants, à respecter autant le faible que le fort
- Devenir capable de prendre en compte la perspective des autres
- Apprendre à distinguer progressivement "ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire", prendre conscience des conventions sociales
- Apprendre à composer avec les différences de valeurs et de normes entre son milieu familial et le service de garde

Exemple d'activité : Avec des contenants vides de produits alimentaires, le groupe d'enfants devra, ensemble, tout en tenant compte des idées de chacun, installer un coin épicerie.

### La dimension cognitive

- Explorer avec tous ses sens et découvrir les liens entre les objets, les personnes et les situations
- Explorer, expérimenter, persévérer pour acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles habiletés
- Classifier, sérier, assembler, démonter, remplir et vider
- Se familiariser avec les caractéristiques des objets
- Acquérir la notion de quantité
- Reconnaître les ressemblances et les différences
- Jouer, explorer, manipuler et se questionner à son propre rythme
- Être créatif, utiliser son imagination
- Développer ses habiletés : le raisonnement et la déduction, l'analogie, la représentation symbolique
- Se situer dans l'espace et dans le temps
- Reconnaître le sens véhiculé par les objets, les images, les sons, les odeurs et les situations
- S'initier à la pensée abstraite (utilisation de symboles, pictogrammes, évocation de situations passées ou imaginées)
- Réfléchir, traduire en mots ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il crée et ce qu'il invente
- Progresser dans sa compréhension du monde
- Élaborer des stratégies pour résoudre des problèmes

*Exemple d'activité : Bander les yeux d'un enfant, il doit reconnaître le fruit ou le légume en y touchant, en le sentant et en y goûtant. Regrouper, par la suite, les fruits et les légumes ensemble.*



### La dimension langagière

- Découvrir le plaisir de jouer avec les sons et les mots
- Développer sa conscience phonologique et sa compréhension du langage parlé
- Reproduire des sons, des mots, de courtes phrases
- Acquérir et développer du vocabulaire
- Construire des phrases de mieux en mieux structurées et de plus en plus complexes
- Exercer sa voix et sa prononciation (chansons, comptines)



- Apprendre à utiliser le langage de manière appropriée à la situation : exprimer des émotions, poser des questions, faire des liens entre des faits et des événements
- Être écouté lorsqu'il exprime ce qu'il vit, ce qui l'intéresse, ce qui retient son attention
- Être encouragé à décrire ce qu'il voit, ce qu'il ressent
- Exprimer ses idées et émotions à travers le jeu de rôle et des imitations
- Exercer différentes formes de langage par la création artistique (musique, arts plastiques, danse et expression corporelle)
- Être encouragé à dessiner des formes
- Être en contact avec les livres et les images
- Être éveillé à la culture environnante
- Être initié, éveillé au monde de la lecture et de l'écriture

*Exemple d'activité : Chaque enfant doit se choisir un aliment ou une illustration d'aliment et il doit le décrire aux autres enfants (couleur, forme, utilité, etc.). Cette activité peut se faire sous forme de devinettes : un enfant fait deviner son aliment aux autres enfants en donnant des indices (couleur, forme, utilité, etc.).*

## **L'ADAPTATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ**

- S'intégrer au service de garde et à un nouveau groupe
- Interagir avec les adultes : l'éducatrice de groupe, le personnel du CPE, le nouveau personnel
- Participer à : une activité en petit groupe, en en grand groupe, à une activité spéciale, à une sortie
- Être préparé en vue de l'entrée à l'école

*Exemple d'activité : Visiter les «travailleuses» du Marché Youpi et leur demander quel est leur aliment préféré.*

## **LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES**

«Au CPE Youpi, nous offrons un menu varié et équilibré, respectant les recommandations du *Guide alimentaire canadien* et approuvé par une nutritionniste. Celui-ci est élaboré à partir d'aliments sains et permettent d'offrir aux enfants un apport quotidien suffisant en nutriments essentiels à leur développement.»<sup>5</sup> La *Politique alimentaire* du CPE Youpi ainsi que le cadre de référence du ministère *Gazelle et Potiron*<sup>6</sup> sont des compléments à nos orientations

<sup>5</sup> CPE YOUPI, *Politique alimentaire*. Laval, CPE Youpi, 2007, p. 2

<sup>6</sup> MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Gazelle et Potiron*, Québec, Gouvernement du Québec, 2014, 116 p.

Une saine alimentation va bien au-delà du contenu de l'assiette, c'est pourquoi le CPE porte également attention aux stratégies éducatives et à l'attitude du personnel éducateur au moment des repas et des collations.

- Préconisant le style d'intervention démocratique, le CPE mise sur le partage des responsabilités qui implique de laisser l'enfant déterminer la quantité d'aliments qu'il mangera, selon son appétit et ses préférences du moment. Les enfants de 4-5 ans apprennent à se servir eux-mêmes les aliments.

Exemple d'activité : Lors du dîner, on joue au détective et essaie de sentir les signaux que notre corps nous envoie pour savoir quand on a faim et quand on n'a plus faim.

- Une attention particulière est portée à réunir toutes les conditions favorables afin de créer une ambiance agréable respectant l'unicité de chaque enfant. Habituellement, chaque groupe d'enfant prend son repas dans son local respectif en compagnie de son éducatrice; celle-ci est invitée à partager le repas avec les enfants. Les enfants, à tour de rôle, font le service. C'est un moment privilégié pour échanger et plaisanter.
- Le CPE représente un milieu propice à la découverte et la familiarisation avec les aliments, de par l'influence des pairs ainsi que l'enthousiasme et l'attitude positive du personnel éducateur quant aux aliments présentés. Nous incorporons, à l'occasion, certaines particularités alimentaires d'enfants de cultures différentes.

Exemple d'activité :

*On utilise nos 5 sens lors de l'introduction d'un nouvel aliment.*

*Lors d'une semaine interculturelle, des parents de différentes origines participent à la préparation d'un repas ou collation.*

- Des activités permettant de manipuler des aliments sont offertes tout au long de l'année.

Exemple d'activité : Pour le dîner, chaque enfant se prépare une pizza composée de légumes préalablement tranchés.

- L'image corporelle, chez les enfants de moins de 5 ans, étant en pleine construction, le personnel éducateur évite de mettre l'accent sur l'apparence physique (vêtement, coiffure, etc.) en valorisant les enfants par des gestes ou des mots simples et en utilisant des exemples basés sur leurs talents, leurs réalisations, leurs qualités, etc.

Outre les échanges réguliers entre les éducatrices et les parents concernant l'alimentation de leur enfant (verbalement ou dans le cahier de communication), le CPE sensibilise les parents à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires par le biais de son site Web et du tableau d'affichage ainsi que par l'envoi de courriels.

## LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE

Durant l'année 2013, l'équipe de travail du CPE Youpi a fait une démarche commune qui l'a conduite à la rédaction d'une politique de jeux moteurs : *Favoriser le jeu moteur au centre de la petite enfance Youpi*.<sup>7</sup> Valorisant le mode de vie physiquement actif et voulant sensibiliser enfants, parents et personnel à l'importance de saines habitudes de vie, nous abordons, à l'intérieur de cette politique, la structuration des lieux et des activités ainsi que les interactions adulte/enfants.

Le site Web, les courriels et le tableau d'affichage sont utiles pour informer et sensibiliser les parents au mode de vie actif. Ceux-ci sont également invités à participer à des activités motrices avec leur enfant telles le *Défi Pierre Lavoie*, sorties et animations lors des fêtes familiales.

---

<sup>7</sup> GARAND, GINETTE, *Favoriser le jeu moteur au centre de la petite enfance Youpi*, Laval, CPE Youpi, 2013, affiche 11"x17"

## 7. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

Dans les trois chapitres qui suivent, nous élaborerons sur les façons concrètes dont nous entendons soutenir le développement global de l'enfant. Celles-ci se divisent en **trois domaines d'application des principes de base**:

- **L'intervention éducative**
- **La structuration des activités**
- **La structuration des lieux**

Au CPE Youpi, nous privilégions la démarche, l'engagement et une «façon de faire» originale de l'enfant (le SAVOIR ÊTRE) plutôt que le contenu des apprentissages, les connaissances et le résultat final (le SAVOIR). Ainsi, l'intervenante qui favorise l'**action éducative** a comme rôle de promouvoir le développement global et la motivation chez l'enfant. Elle orientera davantage ses interventions sur le soutien à apporter à l'enfant afin qu'il développe les intérêts et les habiletés qui lui sont propres. Afin de répondre efficacement aux besoins de chaque enfant, le personnel éducateur se doit de suivre **les étapes de l'intervention éducative** : l'**observation**, la **planification** et l'**organisation**, l'**intervention** et finalement la **réflexion-rétroaction**.

### **L'observation**

Durant les différentes périodes d'activités, l'éducatrice est attentive aux gestes et propos de l'enfant lorsqu'il joue. Lors de l'observation, l'éducatrice note des faits sans porter de jugement. Elle peut utiliser les outils suivants : le cahier de communication, une grille d'observation, un cahier de bord. Ces observations permettent à l'éducatrice de mieux connaître les goûts, les besoins et les capacités de chaque enfant du groupe dont elle a la responsabilité. Elle communiquera plus facilement au parent un portrait de son enfant. Par l'observation participante, nous entendons que l'éducatrice entre dans le monde de l'enfant en participant naturellement avec lui à ses activités. Les informations recueillies sur les enfants permettront à chaque éducatrice de mieux orienter sa planification et son organisation ainsi que d'adapter ses interventions selon les besoins réels de chaque enfant.

### **La planification et l'organisation**

Guidée par ses observations, l'éducatrice a comme rôle de mettre en place, de rechercher et d'adapter des activités et des moments de vie qui répondront aux besoins et aux goûts de chaque enfant et du groupe. Elle verra également à soutenir son animation en organisant son environnement physique de manière à éveiller la

curiosité et de permettre plusieurs types d'activités ainsi que des temps d'animation variés et équilibrés. Une «bonne éducatrice» et une planification de qualité sont de plus en plus associés à des enfants qui jouent bien sans le soutien direct et continu de l'adulte.<sup>8</sup>



### L'intervention

Passant de nombreuses heures avec l'enfant et intervenante de première ligne, l'éducatrice agit de façon fondamentalement positive en construisant sur les capacités déjà existante de l'enfant et en opérant d'une manière douce et efficace. Le programme *Jouer c'est magique* reconnaît à l'éducatrice du service de garde un rôle éducatif important. L'apprentissage actif se caractérise par l'adoption d'un **style d'intervention démocratique** chez l'éducatrice qui joue un rôle de soutien en outillant l'enfant afin qu'il prenne le contrôle de ses propres apprentissages. Elle demeure disponible et attentive au vécu de chaque enfant afin de les accompagner et de les guider dans leurs découvertes et leurs apprentissages. Celle-ci agit comme une metteuse en scène d'une pièce où l'enfant est le principal acteur. L'éducatrice n'impose pas, mais observe, écoute, propose, échange avec l'enfant sur ses réalisations. Afin de stimuler la communication, l'éducatrice adopte l'**écoute active** : elle est attentive aux initiatives de communication de l'enfant.

*La personne qui arrive à adopter le style démocratique de façon assez constante construit avec les enfants une relation grâce à laquelle ces derniers sont plus motivés, ont plus de projets personnels et construisent davantage leurs propres connaissances.<sup>9</sup>*

<sup>8</sup> PROJET ODYSSEÉ. *Petit guide pour prendre la route : Planification et organisation pédagogiques*, Montréal, AQCPE, 2009, p.2

<sup>9</sup> QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif des services de garde du Québec*. Québec, Le Ministère, 2007, p.37



Ce style d'intervention prône un partage plus équitable du contrôle entre l'éducatrice et son groupe. Quoiqu'encourageant le style d'intervention démocratique, les styles permissif et directif peuvent être parfois nécessaires (ex : Lors des jeux extérieurs, les enfants ont le contrôle sur leurs activités, par contre, en traversant une rue, c'est l'adulte qui contrôle l'activité).

**Quand** intervient l'éducatrice :

- À la demande de l'enfant
- Quand il fait face à un problème qu'il ne peut résoudre seul
- Pour l'encourager
- Pour le soutenir lorsqu'il ne sait plus à quoi jouer ou semble s'ennuyer

**Comment** intervient l'éducatrice :

- Elle le laisse agir (l'enfant est le premier agent de son développement)
- Elle peut modifier son environnement (bruit, espace, etc.)
- Elle peut proposer du matériel complémentaire de façon à enrichir ses jeux et à favoriser des expériences stimulantes (ex : lors de l'activité en petit groupe)

L'éducatrice privilégie **les questionnements** de type logique en l'amenant à classifier, sérier et observer les relations entre les objets; ainsi elle encourage le développement de la pensée chez l'enfant. De même, les questionnements de type ouvert aident l'enfant à exprimer ses idées et ses émotions et l'encourage à résoudre lui-même ses problèmes et à régler ses conflits avec ses pairs. Cette communication ouverte favorise également le développement du langage.

Le style démocratique redonne du pouvoir à l'enfant: celui de décider et de s'orienter dans les activités tout en respectant les **règles et consignes**. Les règles établies doivent être adaptées à l'âge de l'enfant, peu nombreuses, claires et positives. Suite à un manquement à ces règles, il faut demander à l'enfant de réparer son geste et lui faire vivre les conséquences logiques et naturelles de ses actes. Le jugement ne sera pas posé sur l'enfant, mais bien sur l'action reprochée. Chez les enfants de plus de 3 ans, l'éducatrice peut laisser l'enfant trouver ses propres solutions sinon elle l'aidera à trouver le moyen qui lui convient. Les conflits deviennent alors une source enrichissante d'apprentissage. Toute discipline doit s'inscrire dans une relation aimante où l'éducatrice encourage, félicite, écoute et récompense les efforts. L'enfant recherche une constance dans l'application de la discipline afin d'augmenter son sentiment d'autonomie, son sens des responsabilités et de développer une bonne estime de lui-même.

#### **Petit guide de soutien pour aider un enfant lors d'une problématique**

1. Valoriser l'enfant : actualiser ses forces dans le quotidien, lui redonner une valeur.
2. Trouver des moyens de prévention : restructurer les temps dysfonctionnels; répondre aux besoins; revoir son environnement, ses interventions ou sa planification.
3. Réagir au comportement ciblé (de façon constante et cohérente):
  - Ex. no. 1: - l'arrêt ou le retrait du jeu
    - faire un retour avec lui sur la façon adaptée de réagir
    - reprendre contact (le modeler ou l'accompagner au besoin)
  - Ex. no. 2 : mettre en place la règle de 3
    - donner la consigne une fois, lorsqu'elle est bien comprise par l'enfant
    - répéter la consigne une deuxième fois et lui proposer un choix clair
    - le féliciter s'il applique la consigne, sinon être conséquent avec ce qui a été annoncé et donner la conséquence qui est associée au choix de l'enfant

#### **La réflexion-rétroaction**

Cette dernière étape permet à l'éducatrice de faire le point et de se questionner sur ses pratiques afin de répondre le mieux possible aux besoins des enfants et de se réajuster s'il y a lieu.

C'est le moment de se demander :

- Est-ce que les activités et le matériel proposés ont permis aux enfants de développer de nouvelles habiletés ou d'approfondir des acquis ?
- Est-ce que l'activité correspondait à leur niveau de développement ou à leur intérêt ?
- Est-ce que mon attitude et mes actions ont permis à l'enfant de progresser ?
- Mes interventions ont-elles favorisé ma relation avec eux ?
- Est-ce que j'ai eu du plaisir avec les enfants aujourd'hui ?

## 8. LA STRUCTURATION DES ACTIVITÉS

Une **activité** réfère à toute situation dans laquelle un ou plusieurs enfants et adultes sont engagés. L'ensemble des activités auxquelles les enfants participent représentent pour eux des sources d'apprentissage, c'est-à-dire que toute situation contient des éléments pouvant être appris ou reconnus par l'enfant. Ces éléments d'une activité visent le développement global de l'enfant en sollicitant les dimensions affective, sociale, cognitive, langagière, physique et motrice. Une activité est enrichissante lorsqu'elle touche plusieurs aspects du développement. Ainsi, regarder un livre, faire un dessin, courir à l'extérieur, se laver les mains ou faire la sieste sont des sources d'apprentissage pouvant répondre à des besoins de découverte, de manipulation, de créativité, d'exercice, de repos, d'échange, de sécurité... L'enfant apprend selon son rythme, ses besoins et ses intérêts, de façon autonome et créatrice par ses explorations et ses découvertes. **Le jeu demeure l'outil d'apprentissage privilégié**, permettant à l'enfant de faire lui-même ses choix, d'explorer et d'apprendre dans un climat agréable.

L'**horaire quotidien** du CPE est composé de périodes d'activités variées permettant de faire vivre à l'enfant des moments de jeu individuel, en petit ou grand groupe (voir les horaires en annexe). Ces choix sont déterminés en fonction de l'âge et de la capacité des enfants, du développement de leurs habiletés sociales, de leurs goûts et de leurs champs d'intérêt. L'éducatrice se doit donc d'être très attentive aux besoins et capacités de chaque enfant en leur offrant des soins individualisés et en les accompagnant progressivement vers l'intégration des horaires de groupe. Un horaire régulier et prévisible suscite un sentiment de sécurité et de stabilité et donne à l'enfant une impression de contrôle sur son environnement en lui permettant d'anticiper les activités qui se dérouleront au cours de sa journée. L'utilisation d'un horaire visuel peut être une référence utile pour certains enfants.

*L'horaire ne doit pas déterminer la vie. C'est plutôt l'inverse, l'horaire doit suivre la vie, la rendre possible<sup>10</sup>*

Parmi les activités, on distingue deux grandes catégories, soit les **activités de routine et de transition** ainsi que les **activités de jeux**.

<sup>10</sup> DEWEY, J., cité dans HOHMAN, M. et al. *Partager le plaisir d'apprendre*, 2ième édition, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 2007. p. 17



## LES ACTIVITÉS DE ROUTINE ET DE TRANSITION

L'attention portée aux activités de routine et de transition est importante puisqu'elles occupent une grande place dans le quotidien des enfants. Ces activités doivent s'inscrire dans une dynamique des apprentissages et être porteuses d'intentions éducatives. Dans tous les cas, elles constituent de formidables occasions de communication, de plaisir et de soutien au développement de l'autonomie. Surtout chez les tout-petits, l'éducatrice peut aussi profiter des occasions de soins comme moments privilégiés pour entrer en relation avec l'enfant et créer un lien significatif. Afin de rendre ces moments agréables, nous pouvons les animer en chansons, comptines ou jeux.

### Les collations et le dîner

Le programme éducatif comprend également des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes alimentaires...<sup>11</sup>. En 2007, le CPE a adopté une *Politique alimentaire*<sup>12</sup>. Il offre un menu varié et équilibré, respectant les recommandations du *Guide alimentaire canadien*<sup>13</sup> et approuvé par une nutritionniste. Ce menu est affiché à toutes les semaines au tableau prévu à cette fin. Dans le cas d'allergie, d'intolérance alimentaire ou de tout autre cas de restriction alimentaire, il faut en aviser l'éducatrice de l'enfant et compléter l'affiche à cet effet. L'enfant est encouragé à faire l'effort de goûter un aliment qu'il apprécie moins ou qui est nouveau pour lui. Faisant partie intégrante du repas, le dessert n'est pas retiré si l'enfant n'a pas suffisamment mangé sa portion du met principal. *Nous considérons l'heure du repas comme un moment riche en apprentissages, c'est pourquoi les éducatrices accompagnent les enfants lors du dîner et des collations.*<sup>14</sup> Souhaitant une atmosphère calme et agréable, chaque groupe mange habituellement seul avec son éducatrice de groupe.



<sup>11</sup> QUÉBEC. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec, Les publications du Québec, 2006, art.5

<sup>12</sup> CPE YOUPI. *Politique alimentaire*. Laval, CPE Youpi, 2007, 8 p.

<sup>13</sup> SANTÉ CANADA. *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ministère, 2007, 2 p.

<sup>14</sup> CPE YOUPI. *Politique alimentaire*. Laval, CPE Youpi, 2007, p. 4